

Compte rendu du conseil d'école

Du 16 mars 2010

Présents :

Equipe enseignante : Christine Mothes, Karine Droillard , Corinne Hilaire , Laurence Loubrie, Mathieu Labarsouque, Nathalie Roulet.

Mairies : M. Clavier D et M. Laurans B

RPI : Maryline Huc, Christophe Lucbert, Marielle Héland, Francis Lafon.

Représentants des Parents d'élèves : Mmes Andurand, Collin-Dufresne, Cabezas, Creton, Herreria, Loizeau, Rieu, et M. Courrègelongue (parents excusés : Mme Cherdel, Mme Tauzin).

● Avenant relatif au compte-rendu du premier conseil d'école

* Dans le paragraphe « Présentation », le résultat des élections des parents d'élèves est :

« Mmes Andurand, Collin-Dufresne, Cabezas, Cherdel, Creton, Herreria, Loizeau, Rieu, Tauzin, et M. Courrègelongue »

* Dans le paragraphe « Questions RPI », à l'issue du premier point, il est rajouté :

« Le choix des menus respecte le principe de laïcité : le poisson ne sera pas systématiquement au menu le vendredi ; de la viande de porc sera parfois proposée dans les menus. »

* Dans le paragraphe « Questions RPI », le second point est annulé et remplacé par :

« Il est également rappelé que l'horaire du matin à Bommes est 8h50-11h50 ; Mélanie surveille les enfants de 11h50 à 13h20. »

● Rappel des règles du conseil d'école :

Il est rappelé que :

- les parents ont un droit de regard sur ce qui concerne la vie de l'école (sorties, manifestations diverses scolaires ou extra-scolaires, horaires, ...) ainsi que sur le choix des manuels scolaires.
- le conseil d'école n'est pas le lieu où l'on débat d'éventuels problèmes de pédagogie. Les parents doivent s'adresser dans ce cas à l'enseignant de leur(s) enfant(s).
- les parents élus doivent donner tous les moyens de communication possibles (mail, téléphone...) aux autres parents pour faire remonter leurs observations ou questions qui doivent être remises aux directeurs au plus tard une semaine avant la date du conseil d'école pour établir un ordre du jour.
- Il doit y avoir, au sein du conseil d'école, un secrétaire principal (représentant les enseignants) ainsi que 2 autres secrétaires (l'un représentant le RPI, l'autre les parents d'élèves élus), afin que ceux-ci finalisent ensemble le compte-rendu qui sera diffusé.

Le compte-rendu du conseil d'école doit être communiqué d'une manière ou d'une autre aux familles : affichage ou photocopies dans les cahiers des enfants. D'ailleurs il est demandé par la voie de l'inspection que soit mis à disposition à la disposition des associations de parents ou autres tous les moyens nécessaires afin de faciliter l'information : boîte aux lettres, panneau d'affichage. Le maire de Pujols propose que tous les parents désirant le recevoir par mail s'inscrivent auprès de la mairie, afin que la secrétaire s'occupe de créer une liste de diffusion.

● Future répartition des niveaux pour l'année scolaire prochaine :

Rappel des effectifs prévus pour la prochaine rentrée scolaire :

12 PS, 11 MS, 20 GS, 19 CP, 16 CE1, 8 CE2, 21 CM1, 12 CM2.

L'équipe enseignante hésite principalement entre 2 répartitions :

- Répartition 1 : PS/MS (23) – GS (20) – CP (19) – CE1/CE2 (24) – CM1/CM2 (33)

semblant plus adaptée d'un point de vue pédagogique, mais l'important effectif des CM est à prendre en considération.

➤ Répartition 2 : PS/MS (23) – GS (20) – CP (19) – CE1/CM2 (28) - CE2/CM1 (29) permettant d'équilibrer « davantage » les classes du point de vue des effectifs, mais l'équipe enseignante s'interroge sur la pertinence de l'association CE1 et CM2.

D'autres répartitions seront peut-être envisagées. Le choix définitif sera présenté en fin d'année scolaire.

- Départ en juillet de : Mmes Loubrie (maternelle) et Marcq (Cm1/Cm2).

- **Bilan du projet d'école 2006-2010**

L'objectif général : « Favoriser le lien entre citoyenneté, langage oral et écrit. »

La mise en œuvre pédagogique de ce projet s'est réalisée selon les trois axes suivants :

Axe1 : Améliorer la compréhension du langage

Axe2 : Renforcer les liens de citoyenneté dans le RPI

Axe3 : Favoriser l'expression écrite

Le bilan rendu difficile en raison :

- des changements de programmes (en 2008) et d'outils d'évaluations (ce ne sont plus les CE2 et les 6° qui sont évalués sur le plan national, mais les CE1 et les CM2)
- des changements spécifiques au RPI : changement de direction au sein des deux écoles notamment, et création récente d'une nouvelle classe à Pujols/Ciron.

Bilan axe1 : On a du mal à évaluer cet axe mais on a pu remarquer que l'attention des élèves a encore diminué. Négatif : On a encore à améliorer des situations de contraintes qui permettent de favoriser des attitudes d'écoute et d'attention auprès des élèves : écoute difficile, se poser, se concentrer l'est aussi. Positif : L'aménagement du coin regroupement en CP-CE1 semble « porter ses fruits » pour se recentrer, se poser avant le travail. Le travail en chant y contribue également. Quant au RASED, il contribue bien au dépistage des troubles du langage ce qui est une chance.

Bilan axe2 : Positif : sur le renforcement des liens. Une liaison GS-CP s'est installée depuis 2 ans. Il faut garder la citoyenneté en dehors du temps scolaire (loto, kermesse, carnaval...). Négatif : l'augmentation des effectifs de Pujols, la création d'une nouvelle classe puis celle d'une nouvelle école, font que les moments de rencontres sont beaucoup moins nombreux et plus difficiles à gérer.

Bilan axe3 : Il y a du mieux dans l'utilisation des outils de correction pour l'écrit mais il reste encore beaucoup de travail à mener.

Donc les axes 1 et 3 ne seront pas réinscrits dans le prochain projet d'école car nous avons pu constater que ce sont des axes qui doivent rester sous-jacents à notre pédagogie de classe.

Un nouveau projet d'école sera mis en place à la rentrée prochaine.

- **Langues étrangères et langues régionales – Intervention de Nathalie Roulet, enseignante déchargée, habilitée pour l'enseignement de l'occitan**

Suite à la convention passée par le Conseil Régional, le Conseil Général et l'Etat, l'occitan (une des langues de notre région appelée aussi gascon) doit pouvoir être enseigné à parité horaire égale avec la langue étrangère, l'anglais. La continuité de cet enseignement se fait au collège puis au lycée. Mme Roulet en assurerait l'enseignement.

Une note de cadrage de l'Inspection Académique doit parvenir aux écoles prochainement. Donc toutes les questions de choix de langues, ou de mise en œuvre de ce projet, reste en suspens.

● **Organisation du temps scolaire : enquête**

	<u>Points positifs</u> (depuis dispositif rentrée 2008)	<u>Points négatifs</u>	<u>Suggestions</u>
<u>Avis des parents</u> (28 familles ayant répondu au questionnaire transmis par les délégués)	- repos du mercredi bénéfique aux enfants. - dates de vacances identiques avec le collège. - mise en place de l'Aide Personnalisée. - avoir des activités de loisirs le mercredi.	- peu de temps pour finir le programme. - journées de classe trop longues : attention insuffisante, enseignement inefficace parfois.	- instauration d'une aide aux devoirs. - + d'Aide Personnalisée. <u>SONT CONTRE</u> <u>INSTAURATION DU</u> <u>MERCREDI MATIN</u>
<u>Avis des enseignants</u>	Pas d'avis	- Aide personnalisée : qui rallonge la journée de classe, trop longue pour des enfants en difficulté. - Nouveau Programme difficile à mettre en œuvre car diminution du temps d'enseignement consacré à l'en semble du groupe.	<u>SERAIENT POUR LE</u> <u>MERCREDI MATIN</u> (coupure du mercredi pas simple à gérer les lundis et jeudis) ▼ <u>Mais avec des</u> <u>journées de classe moins</u> <u>longues et des vacances mieux</u> <u>réparties (réduction des</u> <u>grandes vacances)</u>
<u>Elus</u>	Pas d'avis	Pas d'avis	Tiendront compte des éventuelles décisions nationales et/ou académiques qui modifieraient l'organisation de la semaine scolaire.

● **Questions des parents :**

➤ CM de Pujols :

veulent un moment à eux pour bénéficier de jeux et d'installations qui leur seraient spécifiques au moment de l'interclasse (entre 12h et 13h20). Ils trouvent que ce temps d'interclasse ne leur permet pas de se ressourcer avant de reprendre les activités scolaires de l'après-midi. Donc le city-stade n'est pas suffisamment utilisé. La mise en place d'un double service de cantine est évoquée.

Christophe Lucbert, président du RPI rattachée à l'école de Pujols, explique qu'il n'est pas possible actuellement d'instaurer un fonctionnement par double-service. Par contre il sera demandé au personnel communal chargé de garder les enfants après la cantine de s'organiser pour que les grands puissent aller jouer au city-stade avec un matériel adapté et varié.

➤ Boîte aux lettres :

les parents souhaiteraient qu'une boîte aux lettres soit installée dans chaque cour d'école pour que les parents puissent, de façon anonyme, leur transmettre leurs remarques ou leurs questions. Cette demande a été entendue par le RPI et sera satisfaite dès que possible.

➤ Nouvelle maternelle de Pujols : où en est-on ? (intervention de Mr le maire de Pujols)

Coût total de ce projet : 430.000 €. Le permis de construire devrait être déposé au mois d'avril. Appels d'offres lancés dès que possible, pour commencer les travaux en fin d'année 2010, d'où peut-être une utilisation des nouveaux locaux pour la rentrée de septembre 2011.

Le conseil municipal a validé un projet de construction de bâtiments à basse consommation énergétique (ce qui implique une augmentation de 20% du coût de base en raison des travaux d'isolation engendrés) avec une chaudière additionnelle.